

VEILLE INFO FACS DU 24 JANVIER 2021

Article publié le 19/01/2021 à 10:41 | Lu 730 fois

Génér'Action : projet intergénérationnel pour lutter contre l'isolement des aînés

Source: <https://www.senioractu.com/>

En réponse à la crise sanitaire actuelle et aux conséquences dramatiques pour certaines aînés, les associations Unis-Cité, Siel Bleu et Le Social Bar viennent de lancer, conjointement, « Génér'Action », un projet intergénérationnel qui vise à promouvoir l'activité physique auprès des personnes âgées tout en luttant contre leur isolement. Détails.



Lancé grâce au soutien de l'assureur AG2R La Mondiale, ce projet baptisé « Génération Action » a pour ambition de sensibiliser les seniors (résidents d'établissements spécialisés ou personnes autonomes) aux bienfaits de l'activité physique en leur permettant de passer à l'action. Rappelons une fois encore que la reprise d'exercices -encadrée- est bénéfique à tout âge.

Comment ? Grâce à la mobilisation de jeunes en Service Civique chez

Unis-Cité, préalablement formés et accompagnés par des professionnels de l'association Siel Bleu et du Social Bar pour animer des séances d'activité physique adaptée et organiser des jeux entre les différents établissements.

Ce projet s'inscrit bien évidemment, dans un contexte de crise sanitaire sans précédent qui a démontré l'importance du lien social et de l'activité physique. En effet, pendant ces longues semaines, les aînés restent les premières victimes de cette pandémie !

Tout d'abord directement, avec des symptômes particulièrement forts de la Covid-19, mais également indirectement, avec la sédentarité engendrée par le confinement. De nombreuses voix ont d'ailleurs évoqué le syndrome de glissement touchant les personnes âgées.

Cette première édition de Génér'Action va se déployer sur huit territoires (Angers, Créteil, Marseille, Orléans, Rennes, Saint-Étienne, Saint-Nazaire et Strasbourg) grâce à 64 volontaires en Service Civique mobilisés de novembre 2020 à juin 2021. En tout, 2.500 personnes âgées seront bénéficiaires des interventions hebdomadaires en établissement et 5.000 seniors et jeunes retraités seront sensibilisés aux bienfaits de l'activité physique.

Guide des aidants : conseils et astuces pour gérer le quotidien

Les conseils du Nid des Aidants pour accompagner une personne âgée au quotidien

Guillaume Vonthron

Source: <https://www.agevillagepro.com>

le 11/01/2021



Puisque l'on n'est jamais formé à devenir un aidant, la plateforme de répit le Nid des Aidants 91 a choisi de publier un guide regorgeant d'informations et de recommandations pour aider ceux qui accompagnent au quotidien une personne en perte d'autonomie. Focus sur ce *Guide des aidants* particulièrement bien conçu.

La quête d'informations pratiques n'est jamais facile lorsque l'on s'occupe d'une personne fragile. Afin d'accompagner les aidants dans leurs différentes démarches, de faciliter leurs relations avec la personne aidée, le Nid des Aidants 91 a donc publié un guide fourmillant de conseils pratiques.

Que faire en cas d'**hospitalisation** ? Quelles sont les mesures de **protection juridique** ? Comment repérer l'apparition de **troubles cognitifs** ? Comment adapter les **repas** ? Comment **aménager le domicile** de la personne aidée ?...

Créé avec le soutien du Département de l'Essonne et de l'ARS Ile-de-France, le *Guide des aidants* a pour vocation de répondre aux multiples questions pratico-pratiques que peuvent se poser les aidants tout au long de leur parcours.

Eviter le burn-out

Au-delà de l'accompagnement de la personne aidée, ce guide consacre également un chapitre sur la situation de l'aidant et ses limites.

"En tant qu'aidant, il est essentiel d'avoir recours à des moments de répit pour entretenir une relation apaisante avec la personne aidée. N'hésitez pas à écouter vos propres limites lorsque vous ressentez une fatigue extrême physique et émotionnelle qui peut entraîner un sentiment de culpabilité, une détresse ou une exaspération".

Des solutions de répit mises en avant mais aussi la possibilité de s'entretenir avec un psychologue afin de se délester de toute charge émotionnelle et **se prémunir des risques d'épuisement**.

Des conseils qui viennent à point nommé, en cette période de crise sanitaire où les aidants sont particulièrement sollicités pour aider leur proche à domicile.

Ce guide n'a pas pour but d'être exhaustif mais apporte, en une quinzaine

de pages, une base solide, pédagogique, pour orienter les nouveaux aidants et leur permettre de ne plus se sentir démunis face à certaines situations du quotidien.

[Consulter ou télécharger le *Guide des aidants* du Nid des Aidants 91](#)

Personnes âgées : des initiatives au-delà des frontières

Source: <https://www.senioractu.com/> Article publié le 08/01/2021

La 5ème édition du Congrès Longevity a réuni le 1er décembre 2020, plus de 900 participants connectés (Covid-19 oblige). Elle a donné lieu à 24 conférences-débat sur la thématique du Grand Age, notamment sur des sujets cruciaux en cette période de crise sanitaire, comme par exemple, les expériences internationales en matière d'accompagnement des anciens. Voici les grandes lignes des interventions sur ce sujet.



Cette plénière de clôture avait pour objectif de s'enrichir des expériences internationales.

Le baluchonnage, initié au Québec, est un dispositif de répit et d'accompagnement de longue durée pour les aidants.

A ce titre, Baluchon France a pour mission de déployer ce dispositif en France, avec le soutien financier d'AG2R LA MONDIALE.

Rappelons qu'un baluchonneur remplace l'aidant à domicile pour six jours consécutifs au maximum (24h/24) en prenant soin de la personne aidée.

A l'initiative du ministère de la Santé et du ministère du Travail, une expérimentation a été lancée en 2019 dans 19 départements, 78 professionnels ont été formés et une vingtaine de baluchonnages ont été réalisés.

De son côté, la Suède a créé une application intitulée Minnity qui permet de développer les compétences des professionnels de santé, de mieux cerner les besoins individuels des personnes âgées et de faciliter la communication avec les membres de l'équipe et les familles. Des pilotes sont en cours en Gironde et l'application devrait se déployer d'ici 2021.

Encore au Québec, la démarche SMAF (Système de Mesure de l'Autonomie Fonctionnelle) est une philosophie de soins et d'accompagnement valorisant le maintien de l'autonomie fonctionnelle de la personne âgée ou handicapée.

Elle utilise des outils pour repérer les personnes en perte d'autonomie, les évaluer, analyser et identifier les besoins de la personne et mettre en œuvre un suivi. A ce jour, l'expérimentation s'est faite dans trois départements de la Nouvelle Aquitaine auprès de 24 établissements, 334 personnes ont été formées et plus de 420 évaluations ont été réalisées.

En Afrique, la couverture santé étant très faible au Congo et au Sénégal et les personnes âgées en très grande précarité, ces deux pays ont respectivement créé : la première structure privée de soins médicaux et paramédicaux à domicile (AASDPAC, Association d'Aide et de Soins à Domicile pour Personnes Agées du Congo) et une société de services dédiées aux personnes âgées (MAAJI), structure intermédiaire entre l'hôpital et le domicile, à but non lucratif.

Enfin, le Brésil, a créé le Front de soutien brésilien aux Ehpad dans l'objectif de réduire la morbidité et la mortalité des personnes touchées par la Covid-19 en maisons de retraite médicalisées. Suspension précoce

des visites, utilisation de protections individuelles et formation des soignants ont été les principales mesures mises en place.

Cette initiative a permis de baisser le taux de décès par Covid dans les Ehpad de 20% au Brésil

Faut-il créer davantage d'Ehpad ?

Source: www.theconversation.fr 12 janvier 2021,

Auteurs

1. **Dominique Argoud**

Maître de conférences en sciences de l'éducation, Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)

2. **Marion Villez**

Enseignant-chercheur en sociologie, Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)



[©truthseeker08/Pixabay, CC BY-SA A](#)

Si la pandémie de Covid-19 a braqué les projecteurs sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), elle a paradoxalement rejeté dans l'ombre une question longtemps considérée comme cruciale : celle du nombre d'Ehpad nécessaire pour anticiper sur le vieillissement de la population.

Autant le dire d'emblée : nous ne pensons pas que la priorité consiste à s'interroger sur la création de nouveaux Ehpad. C'est pourtant la question que se posent les services dédiés à la prise en charge des personnes âgées, comme en témoigne un [article publié ici en février dernier](#).

A priori, le raisonnement semble cohérent. Demain, le nombre de personnes âgées – notamment celles qui sont en perte d'autonomie – va considérablement augmenter : [d'après les projections de l'Insee](#), la France

hors Mayotte compterait 4 millions de seniors en perte d'autonomie en 2050, soit 16,4 % des seniors. Or la hausse du nombre d'Ehpad étant limitée par les normes réglementaires et budgétaires, on peut craindre qu'elle ne puisse pas répondre aux besoins...

Autre argument avancé pour pointer du doigt l'inadéquation entre l'offre et la demande : au vu du coût mensuel d'hébergement dans un établissement pouvant les accueillir et du montant moyen des retraites, bon nombre de personnes âgées n'auraient pas les moyens d'y demeurer. Outre un engagement visant à faciliter l'augmentation du nombre d'Ehpad, d'aucuns soulignent ainsi la nécessité de renforcer la solvabilité des futurs résidents, grâce une réforme de la prise en charge de la dépendance.

La France, en tête des taux d'institutionnalisation

La logique d'un tel raisonnement paraît implacable. Pourtant, tous les pays ont réorienté leur politique vieillesse vers le maintien à domicile depuis au moins deux décennies. Et le phénomène est encore plus visible en Europe du Nord, où le taux d'institutionnalisation qui était traditionnellement plus élevé est désormais moins élevé qu'en France : il est estimé à 8 % en Finlande, 11 % au Danemark, ou 14 % en Suède, contre 21 % dans notre pays.

Décider de créer de nouveaux Ehpad n'est donc pas la simple résultante d'une adéquation mécanique entre une offre malthusienne et une demande exponentielle : c'est un choix politique. Du reste, avec plus de 90 000 places créées depuis 2007, on constate que la France a jusqu'ici fait le choix d'encourager le développement des Ehpad. Mais nous voudrions surtout souligner deux erreurs majeures dans le raisonnement que nous venons de présenter.

Une minorité de personnes âgées en Ehpad

Tout d'abord, contrairement à l'un des postulats de départ, la majorité de personnes âgées, notamment celles qui sont en perte d'autonomie, ne réside pas en Ehpad.

Globalement, seules 5,8 % des personnes âgées de 65 ans et plus sont hébergées dans un établissement d'hébergement. Et au-delà de 85 ans, ce pourcentage ne s'élève qu'à 21 %. Et même en ne tenant compte que des personnes dépendantes bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), le taux d'institutionnalisation ne dépasse pas les 41 %.

En d'autres termes, l'Ehpad n'est manifestement pas la seule réponse face au besoin d'accompagnement du grand âge. Et l'on peut supposer que si une majorité de personnes âgées dépendantes continuent de vieillir chez elles, ce n'est pas seulement parce que le coût des Ehpad est trop élevé.

Elles préfèrent peut-être demeurer où elles ont toujours vécu, disposant d'un réseau professionnel et familial suffisant pour qu'un tel maintien à domicile soit jugé pertinent.

Des choix pouvant évoluer

L'autre erreur, de notre point de vue, tient dans la manière d'anticiper les besoins pour les 10, 20 ou 30 années à venir.

En effet, la plupart des projections s'appuient sur le ratio « nombre de personnes âgées dépendantes/nombre de places en Ehpad » existant à ce jour. Or il est peu probable qu'un tel rapport reste constant dans le temps.

D'une part, car ces quinze dernières années, l'accroissement du nombre de personnes âgées résidant en établissement s'est révélé moins important que celui observé en population générale.

D'autre part, car rien ne permet d'affirmer que les personnes âgées feront demain les mêmes choix qu'aujourd'hui : qui dit que la proportion d'entre elles souhaitant résider en Ehpad sera similaire à ce qu'elle est actuellement ?

Une erreur méthodologique

En réalité, l'erreur d'analyse en matière d'adéquation entre l'offre et la demande repose en partie sur une erreur méthodologique qui est malheureusement très répandue dans le secteur médico-social.

Un exercice de prospective ne peut se contenter de reposer sur des indicateurs quantitatifs, qui font abstraction du vécu et du ressenti des principaux concernés. Car lorsqu'une personne âgée réside en Ehpad, cet hébergement ne répond pas nécessairement à ses attentes. Et si elle demeure à son domicile, elle n'en est pas forcément satisfaite : elle ferait peut-être un autre choix si une solution plus adaptée lui était accessible.

En clair, peut-on réfléchir sur une offre d'Ehpad souhaitable sans interroger « la demande » elle-même ? L'analyse des besoins se limite souvent à leur objectivation par le biais d'indicateurs extérieurs préétablis. Or cette démarche donne l'illusion de constituer une aide « scientifique » à la décision. Mais elle est déconnectée d'une réalité sociale par ailleurs susceptible d'évoluer. Sans compter qu'elle peut limiter le champ des possibles en matière d'accompagnement des seniors.

Plusieurs alternatives

Comme en témoigne le rapport Libault, les personnes âgées aspirent à préserver leur indépendance et leur liberté, malgré la survenue de limitations physiques ou psychiques. Voilà sans doute qui explique

pourquoi les pouvoirs publics ont décidé de soutenir la création d'habitats inclusifs par le biais d'une allocation dédiée.

À lire aussi : Les habitats alternatifs à la maison de retraite se multiplient en France

Si dans l'opinion publique l'Ehpad constitue une réponse bien identifiée au problème d'accompagnement des personnes âgées, ce n'est donc pas la seule solution envisagée : il existe plusieurs alternatives, depuis l'accueil familial jusqu'à l'habitat groupé, en passant par l'accueil temporaire et bien sûr le soutien à domicile

Au-delà de la « moyenne »

Autre effet pervers des méthodes quantitatives : elles poussent à raisonner en termes de « moyennes ». Pour décider de la réponse à apporter à un problème particulier – ici l'accompagnement des personnes âgées – on va ainsi s'intéresser à la demande « moyenne », et donc considérer que les besoins sont identiques dans le Nord ou le Sud de la France, en zone urbaine ou rurale, etc.

Pourtant, dès que l'on s'intéresse à la manière dont les personnes vieillissent, on s'aperçoit que les dynamiques territoriales engendrent différentes formes d'adéquation entre l'offre et la demande.

Ainsi, les taux de seniors en institution sont plus faibles dans les départements d'outre-mer et en Corse (respectivement 3,1 % et 4,6 % des seniors de 75 ans ou plus), où l'offre de places en institution est plus faible. Mais ce n'est pas nécessairement le résultat d'une « pénurie » : cela peut aussi témoigner d'autres choix face au vieillissement. Sinon, comment expliquer qu'à l'inverse, les Pays de Loire présentent un taux d'institutionnalisation de plus de 12 %, alors que la part des personnes en perte d'autonomie y est plus faible qu'ailleurs ?

Mieux cerner les aspirations

Tout exercice de projection se révèle complexe, et nous pensons qu'il ne faut pas se contenter de quelques ratios faisant faussement autorité.

A l'horizon de plusieurs décennies, bien des paramètres sont en effet amenés à évoluer dans un sens difficilement prévisible : c'est notamment le cas de l'espérance de vie sans incapacités, de la possible mobilisation d'aidants familiaux, de la densité de services de maintien à domicile de qualité, etc.

Ainsi, nous pensons qu'il ne s'agit pas tant de savoir s'il faut créer de nouveaux Ehpad, mais plutôt de mieux connaître les aspirations des personnes vieillissantes en fonction de leur lieu de résidence. Car fort de ces données, les décideurs pourraient faire des choix répondant au mieux aux souhaits des personnes âgées.